

TRANSPORT SCOLAIRE 2017-2018

Horaires indicatifs et informations importantes à prendre en considération

↳ A la montée, lors du départ vers les écoles le bus n'attend pas les enfants, prenez vos dispositions.

↳ A la descente, lors du retour vers le domicile le bus n'attend pas la personne responsable de la prise en charge de l'enfant.

En cas de retard, le bus poursuit sa tournée et l'enfant sera déposé au terminus au restaurant scolaire situé chemin des Gonnardières à proximité de l'école élémentaire des Gonnardières où il sera pris en charge par l'équipe d'animation jusqu'à l'arrivée du responsable. En cas de retard répétitif du responsable, la commune se réserve le droit de suspendre l'accès au service.

↳ **L'arrêt sur la RD 529 est créé à titre expérimental.** La collectivité après évaluation se réserve le droit de faire évoluer son fonctionnement ou de le supprimer notamment pour des problématiques de sécurité.

↳ Les enfants des écoles élémentaires ne sont pas sous la responsabilité communale lorsqu'ils quittent l'école. Ils sont autonomes jusqu'à leur prise en charge par l'accompagnatrice du transport scolaire lors de leur montée dans le bus. Les parents qui souhaitent une prise en charge de leur enfant dès la sortie des classes sont invités à les inscrire à l'accueil périscolaire du soir. Le transport scolaire n'est pas un mode de garde.

↳ Les enfants de l'école maternelle inscrits au service du transport scolaire sont pris en charge directement dans la classe par l'accompagnatrice. **Aucune remise anticipée de l'enfant ne sera consentie à l'école.** Les parents sont invités en cas de modification d'utilisation du service ou d'utilisation ponctuelle à contacter par mail le service des Affaires Scolaires : education@ville-champsurdrac.fr avant 10h le jour J. Seule une réponse écrite du service a valeur de confirmation.

↳ Le transport pour les services périscolaires sont gratuits. Pour les accueils matin & soir, ainsi que pour la cantine, les responsables des enfants scolarisés à l'école maternelle ainsi qu'à l'école élémentaire Le Pavillon doivent compléter la fiche d'inscription accompagnée d'une photographie. Pour l'accueil périscolaire du mercredi après-midi, tous les enfants sont concernés par la fiche d'inscription.

↳ Les horaires sont délivrés à titre indicatif.

Matin : Départ vers les écoles	heures
Parking musée Autrefois (montée)	7h50
Le Sert (montée)	7h55
Les balcons du Boutey (montée)	7h58
La Combe (montée)	8h
Parking des sources Le Village (montée)	8h02
Grand Verger (montée)	8h06
La Melle (montée)	8h07
Chemin du Cloud -Zone artisanale (montée)	8h08
RD 529 (arrêt expérimental - montée)	8h10
Complexe sportif -Chemin du Boutey (montée)	8h11
Ecole élém Les Gonnardières (montée - dépose) (montée Accueil périscolaire matin)	8h14
Ecole mat Le Pavillon (montée - dépose)	8h19
Ecole élém Le Pavillon (montée - dépose)	8h24
Ecole élém Les Gonnardières (dépose)	8h30

Midi : Retour vers domicile	heures
Ecole mat Le Pavillon (montée uniquement)	11h40
Ecole élém Le Pavillon (montée - dépose)	11h45
Ecole élém Les Gonnardières (montée - dépose)	11h48
Complexe sportif -Chemin du Boutey (dépose)	11h50
Grand Verger (dépose)	11h51
La Melle (dépose)	11h52
Chemin du Cloud -Zone artisanale (dépose)	11h53
RD 529 (arrêt expérimental- dépose)	11h55
La Combe (dépose)	12h00
Parking des sources Le Village (dépose)	12h06
Les balcons du Boutey (dépose)	12h07
Le Sert (dépose)	12h08
Parking musée Autrefois (dépose)	12h12
Terminus si nécessaire Restaurant scolaire	12h20

Après-Midi : Départ vers les écoles	heures
Départ restaurant scolaire (pas d'arrêt public)	12h50
Dépose Ecole maternelle (pas d'arrêt public)	13h00
Parking musée Autrefois (nouvel arrêt - montée)	13h08
Le Sert (montée)	13h11
Les balcons du Boutey (montée)	13h12
La Combe (montée)	13h16
Parking des sources Le Village (montée)	13h18
Grand Verger (montée)	13h21
La Melle (montée)	12h23
Chemin du Cloud -Zone artisanale (montée)	13h24
RD 529 (arrêt expérimental - montée)	13h26
Complexe sportif -Chemin du Boutey (montée)	13h27
Ecole élém Les Gonnardières (montée - dépose)	13h29
Ecole mat Le Pavillon (montée - dépose)	13h32
Ecole élém Le Pavillon (montée - dépose)	13h35
Ecole élém Les Gonnardières & TAP gymnase (dépose)	13h39

Après-Midi : Retour vers domicile	heures
Ecole mat Le Pavillon (montée)	16h20
Ecole élém Le Pavillon (montée - dépose)	16h30
Ecole élém Les Gonnardières (montée - dépose) & dépose accueil péri. soir et montée TAP gymnase	16h33
Complexe sportif-chemin du Boutey (dépose)	16h35
Grand Verger (dépose)	16h36
La Melle (dépose)	16h37
Chemin du Cloud -Zone artisanale (dépose)	16h38
RD 529 (arrêt expérimental - dépose)	16h40
La Combe (dépose)	16h46
Parking des sources Le Village (dépose)	16h49
Les balcons du Boutey (dépose)	16h51
Le Sert (dépose)	16h52
Parking musée Autrefois (nouvel arrêt - dépose)	16h56
Terminus si nécessaire Restaurant scolaire	17h04